



COMMUNE DE ROQUETTES

Plan Local d'Urbanisme

Plan des servitudes

Echelle 1/2 500

4 36 2699

ARTELIA - Région Sud-Ouest
Héliport, 2 Avenue Pierre Angot - CS 8811 - 64923, PAU Cedex 9
Tél : 05 59 84 23 50 - Fax : 05 59 84 30 24
www.arteliagroup.com

- A4 - Servitudes de libre passage des engins mécaniques
- PM1 - Servitudes relatives au plan de prévention des risques naturels prévisibles (risque sécheresse sur l'ensemble de la commune)
- PM1 - Servitudes relatives au plan de prévention des risques naturels prévisibles (risque inondation)
- EL3 - Servitudes de halage et de marche-pied
- I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz
- I4 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
- T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- T4 - Servitude de balisage (s'applique sur le même périmètre que la T5)
- T7 - Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières (s'applique en dehors du périmètre grevé par la T5)



Vers TARASCON I4 225 KY TARASCON - PORTET

Vers MOUILLENE I4 63 KY MOUILLENE - PORTET - ST - SIMON

I3 ROQUES - GOYRANS
300/150/300/150 ROQUES - GOYRANS